

Retour sur l'assemblée des délégués

Une fois de plus, l'assemblée des délégués de l'OrTra TC s'est déroulée sous la forme d'une séance Zoom. Grâce à la séance d'information qui l'a précédée, le programme de cette AD, très chargé avec notamment des élections, a pu être suivi de bout en bout. Le Comité n'est en revanche pas très heureux de la décision négative prise par l'AD concernant le nouveau site web de l'association.

L'OrTra TC a été contrainte – pour la dernière fois, espérons-le - d'organiser son assemblée des délégués sous la forme d'une séance Zoom. Cela étant, même si tout se passe bien sur le plan technique, le contact direct que permet le présentiel fait toujours défaut. On constate en effet que seuls quelques participants prennent la parole et s'expriment, tandis que la personne qui préside l'assemblée a toutes les peines du monde à obtenir également l'avis de «la majorité silencieuse».

Le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des délégués du 23 septembre 2020 et l'ordre du jour sont approuvés sans grande discussion. Le rapport annuel et les comptes annuels de l'OrTra TC, une nouvelle fois des plus positifs, ont été acceptés avec les remerciements à leurs auteurs, ainsi que, dans un deuxième temps, le budget 2021. L'assemblée a également accepté à une large majorité une clarification du document «Bases de la thérapie complémentaire» et un ajustement mineur des statuts.

Changement à la présidence de la Commission d'examen

C'est avec joie que la présidente de l'OrTra TC, Andrea Bürki, a pu présenter le nouveau président de la Commission d'examen. Si Daniel Kneubühl ne travaille que depuis peu dans le domaine de la Thérapie Complémentaire (méthode Ayurveda), il peut se prévaloir d'une grande expérience de la formation professionnelle. Ce, aussi bien en tant qu'auteur d'ouvrages de référence, chargé de cours en gestion d'entreprise dans différentes hautes écoles spécialisées et surtout, depuis près de 20 ans, en tant que membre et président de la Commission d'examen des examens fédéraux en management de l'organisation. Daniel Kneubühl remplace Barbara Crittin, qui quitte le poste qu'elle a occupé à titre intérimaire, dans une fonction qu'elle a remplie avec beaucoup d'engagement et de dévouement pendant deux ans. Le Comité tient à la remercier chaleureusement et à lui souhaiter bonne chance.

Modifications des dispositions transitoires

Les allègements prévus dans la procédure d'équivalence deviennent également des dispositions transitoires et s'appliquent pendant 7 ans après que la méthode concernée a été inscrite dans le Règlement d'examen. Un article spécifique sera consacré à ce sujet dans notre prochaine Newsletter.

L'OrTra TC souligne dans ce contexte que les allègements au niveau de la procédure d'équivalence expireront donc le 9 septembre 2022 pour les cinq premières méthodes inscrites dans le Règlement d'examen, à savoir: Ayurveda thérapie, Thérapie craniosacrée, Eutonie, Shiatsu et Yoga thérapie.

Politique

La reconnaissance légale (qui fait le plus souvent défaut) des Thérapeutes Complémentaires dans les cantons est un sujet de discussion récurrent. Le Comité a adopté une attitude pragmatique à ce propos et essaie d'obtenir une obligation de déclarer dans la mesure du possible dans le cadre des révisions des lois cantonales. Dans le meilleur des cas, cela permettrait d'exempter les Thérapeutes Complémentaires d'être assujettis à la TVA, sans pour autant soumettre l'activité en tant que telle à une autorisation. Les délégués ont convenu sans discussion et à une large majorité qu'il fallait poursuivre cette politique.

Communication

Depuis l'assemblée des délégués de mai 2019, l'OrTra TC a reçu le mandat explicite de promouvoir activement la profession de Thérapeute Complémentaire auprès du grand public. Le Comité a ainsi élaboré dans un premier temps un concept de communication en collaboration avec Farnier Consulting, l'une des principales agences de communication de Suisse. La mise en œuvre de ce concept comprend notamment un nouveau site web qui informe un large public sur la Thérapie Complémentaire en tant que telle, sur la profession, les méthodes et les professionnel-le-s qui les exercent.

L'un des éléments clés de ce concept était la mise en place d'un outil de recherche de thérapeutes, permettant de trouver directement les professionnels certifiés et diplômés, et ce, dans toutes les méthodes. Pour ce faire, le RME (puis l'ASCA également) avait proposé d'installer une interface gratuite à leurs moteurs de recherche avec une fonction de filtrage Certificat de branche et Diplôme fédéral. Malheureusement, la proposition du Comité qui allait dans ce sens a été rejetée par les délégués de l'association. La gestion d'un tel outil par l'OrTra elle-même serait beaucoup trop coûteuse. Le nouveau site web devra donc se passer d'un lien direct avec les thérapeutes certifiés et qualifiés.

Élections

Les élections étaient le dernier point à l'ordre du jour de cette assemblée virtuelle. Les anciens membres du Comité, Barbara Ettlér, Werner Becker et Karen Salwa, ont été réélus collectivement et à une large majorité.

Barbara Fuchs a également été élue au Comité à une large majorité. Enseignante de formation, elle travaille comme thérapeute et chargée de cours depuis près de 20 ans; elle est titulaire d'un diplôme fédéral de Thérapeute Complémentaire et se prépare actuellement à l'examen professionnel supérieur de naturopathe. Le Comité est très heureux de l'accueillir en son sein. Ketty Grusovin, qui a démissionné du Comité en décembre 2020, n'a malheureusement pas pu assister à l'assemblée. Le Comité lui fera donc ses adieux à la prochaine occasion.

Dominik Schenker, ancien vice-président de KineSuisse, a également été élu à une large majorité à la Commission de recours. Le Comité lui souhaite le meilleur dans cette fonction ainsi qu'une activité pleine et féconde à ce nouveau poste.

Le Comité tient à souligner une fois de plus que l'on cherche encore des candidat-e-s de qualité pour tous les organes, à savoir pour le Comité lui-même, comme expert-e-s aux examens et pour la Commission de recours. On cherche tout particulièrement des représentant-e-s de la Suisse romande et du Tessin.